

Risques de l'été

Période de repos et de détente, l'été peut aussi se transformer en saison de tous les dangers. Aussi l'Inpes relance-t-il ses actions en faveur d'un "été en sécurité". Un dossier communiqué à l'ensemble des médias rappelle ainsi les règles et conseils élémentaires à respecter. Sept grands thèmes y sont abordés : La canicule, les noyades, les effets du soleil, les conseils aux cyclistes, la nutrition, l'activité physique et le préservatif.

La canicule est évidemment le premier risque de l'été, en particulier pour les personnes âgées, les nourrissons et les personnes fragiles. Il est donc essentiel de rappeler les règles de base (se protéger de la chaleur, suspendre les activités physiques, boire, se rafraîchir...) et de ne pas hésiter à s'inquiéter de la santé des personnes isolées ou dépendantes. Le dispositif du plan prévention et information 2005 de la canicule est ainsi présenté dans ce numéro. Ensuite, les noyades accidentelles, qui culminent en été, peuvent souvent être évitées par de simples réflexes de prudence. Pour ce qui est des piscines privées, les dispositifs de protection, obligatoires depuis début 2004, ne doivent pas faire passer au second plan la surveillance des enfants par les adultes.

Enfin, il faut aussi rappeler qu'une exposition raisonnable et l'utilisation de protections pour la peau et les yeux limitent les dangers du soleil.

Philippe Lamoureux
Directeur général

ÉVÉNEMENT Canicule : santé en danger

Après le drame du mois d'août 2003, un plan national canicule a été mis en place. Le plan 2005 comprend quatre niveaux prêts à être activés par département. Le 27 juin, treize départements étaient en "alerte 3" correspondant à une vague de chaleur effective. Le point sur le dispositif de prévention et le volet d'information mis en œuvre par l'Inpes.



Le plan canicule 2005 a pour objectif de prévenir et de lutter contre les conséquences sanitaires d'une vague de chaleur. Sous l'égide du ministère de la Santé, il associe l'Institut de veille sanitaire (InVS), Météo-France, en charge du dispositif de veille et d'alerte, et l'Inpes, responsable de la campagne de prévention et d'information destinée au grand public et à l'ensemble des relais : professionnels de santé, personnels en contact avec les personnes les plus vulnérables, presse...

Quatre niveaux d'alerte

Le plan canicule comporte quatre échelons : le niveau 1, la veille saisonnière, activé du 1^{er} juin au 31 août; le 2, la pré-alerte, déclenché par la prévision à trois jours d'une vague de chaleur; le 3, l'alerte, correspondant à la vague de chaleur effective; enfin le niveau 4 ou mobilisation maximale, activé en cas de canicule avec impact sanitaire important et étendue sur une grande partie du territoire. Alerté par l'InVS, le ministère de la Santé répercute l'alerte aux préfets et aux directeurs d'agence régionale de l'hospitalisation. Au 27 juin dernier, treize départements étaient placés en alerte 3.

Le ministre de la Santé Xavier Bertrand a, le 22 juin, insisté sur la nécessité de veiller à ce que les personnes âgées ou fragiles ne restent pas isolées. Les pouvoirs publics avaient, dès le 1^{er} septembre 2004, publié un décret demandant aux maires d'ouvrir un registre pour les recenser. Ce registre permet aux services sanitaires et sociaux d'intervenir rapidement le cas échéant.

Informers le grand public

Pour informer l'ensemble du public, le ministère de la Santé a mis en place une plateforme téléphonique, canicule info service (0 821 22 23 00 - 0,12 € / min). Il pilote avec l'Inpes un large dispositif avec l'impression à 9 millions d'exemplaires du dépliant Canicule : santé en danger qui rappelle les risques liés aux fortes chaleurs et les mesures à prendre ; et l'édition à 200 000 exemplaires de l'affiche Canicule : 5 conseils pour prévenir les risques. Enfin, des spots radio et télé dispensant des conseils sur la conduite à tenir en cas d'alerte sont prêts à être diffusés.

Mobiliser tous les relais

L'Inpes est chargé de diffuser le dépliant et l'affiche en particulier auprès des pharmaciens et des fédérations d'auxiliaires de vie. Les directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales (Drass et Ddass) relaient l'information vers les structures en lien avec les personnes handicapées ou âgées, les conseils généraux et les mairies. Dépliants et affiches leur ont été fournis sur commande, accompagnés d'un CD-Rom contenant les spots télé et radio. Par ailleurs le ministère met en ligne un état des connaissances et recommandations à destination des professionnels de santé. Enfin le dépliant sera également disponible dans les bureaux de poste. Les facteurs, munis d'une carte sur laquelle figurent des conseils et le numéro de canicule info service, pourront diffuser l'information au cœur de la population. 18 000 affiches d'information devraient également être diffusées dans les boulangeries.



→ **Face à la canicule, quelles personnes sont vulnérables ?**

Celles qui ne savent pas se défendre. Il y a deux groupes de population : les enfants et les adultes qui peuvent transpirer ; les personnes âgées et malades qui ne peuvent pas le faire longtemps.

Une grande perte de liquide chez un nourrisson est dangereuse, mais le risque est bien connu : les mères ont le réflexe au moindre signe d'alerte de donner un biberon d'eau. La mortalité infantile liée au coup de chaleur, qui fit des ravages dans le sud de la France pendant des années, a disparu. Il faut toutefois s'adapter aux situations : le risque de déshydratation augmente en présence de fièvre, de diarrhée et - c'est une urgence médicale - de vomissements. L'adulte bénéficie de réserves bien plus importantes que l'enfant. Cependant, en cas d'activité physique intense, il peut perdre 10 litres en une journée ! Ces pertes doivent être compensées. En 2003, des gens qui ne le savaient pas sont morts sur les chantiers ou les terrains de sport. Tous -enfants et adultes- peuvent par ailleurs prendre des bains rafraîchissants.

Les malades - notamment les cardiaques - et les personnes âgées, dont les réactions physiologiques sont faibles et tardives, constituent l'autre groupe fragile. En cas de forte chaleur, il faut empêcher la température de leur corps de s'élever en créant une transpiration artificielle. Ils n'aiment pas les bains. Pour remplacer la sueur, il faut mouiller leur peau et favoriser l'évaporation de l'humidité à l'aide d'un éventail ou d'un petit aérateur.

→ **L'information est donc essentielle...**

Vitale ! En 2003, les gens sont morts par ignorance ! Pourquoi la canicule nous a-t-elle surpris ? La chaleur a une image positive, et n'était pas

considérée comme dangereuse. Aujourd'hui encore, il est très difficile de déterminer le seuil critique. Les gens doivent donc apprendre à s'en protéger : en buvant, pour ceux qui transpirent ; grâce à l'humidification de la peau et en accélérant l'évaporation par un mouvement d'air pour les personnes âgées et certains malades. Ce double message ne me paraît pas encore assez intégré par le grand public.

→ **Alors quand, et comment faire passer ce message ?**

Le message éducatif ne doit pas seulement être diffusé au moment de la crise. L'idéal serait de communiquer à l'aube de la saison chaude, par exemple à partir d'une date symbolique comme le 21 juin ou le 1^{er} juillet.

Si la mobilisation de tous les acteurs s'avère essentielle, les interventions doivent s'effectuer en cohérence, autour du noyau dur de l'information. Je termine en insistant sur un point : l'éducation ne doit pas se limiter au seul champ sanitaire mais investir celui de la citoyenneté. Face à une agression commune, nous pouvons recréer une solidarité de proximité. Enfin, la difficulté de se préparer à des maux inconnus ne nous dispense pas de réfléchir à ce qui peut advenir... et encore moins de regarder autour de nous. L'hiver est aussi une épreuve pour les personnes âgées. Comment pouvons-nous mieux les protéger ? ■

1- Jean-Louis San Marco est président du Conseil d'administration de l'Inpes, professeur de santé publique à la faculté de médecine de Marseille et chef de service à l'hôpital de la Timone.

Pour en savoir plus : www.canicule.info

THÈMA Prévenir les noyades

EN 2004, 1 163 NOYADES ONT ÉTÉ DÉNOMBRÉES EN FRANCE, DONT 368 MORTELLES. LES PRINCIPALES VICTIMES ÉTAIENT DES ADULTES DE PLUS DE 45 ANS (41 %) ET DES ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS (15,2 %). LA PRÉVENTION EST LE PREMIER MOYEN D'ÉVITER CE TYPE DE DÉCÈS ACCIDENTEL. C'EST POURQUOI CET ÉTÉ, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET L'INPES LANÇENT UNE NOUVELLE CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION.

L'objectif de cette campagne est double : il s'agit d'une part d'alerter la population sur les dangers encourus ; d'autre part, de rappeler les règles à suivre pour minimiser les risques de noyade.

Le dispositif de sensibilisation du grand public s'appuie sur deux dépliants d'information. Le premier, imprimé à 1,5 million d'exemplaires, donne des conseils pratiques pour se baigner en toute sécurité en tous points d'eau : mer, lac, rivière. Il est diffusé par les sapeurs-pompiers, les préfectures, les centres météo des plages, la Fédération française de natation, les organisations des professionnels de l'hôtellerie et du tourisme, les CRS, etc.

AVANT DE SE METTRE À L'EAU

Ce dépliant détaille d'abord les précautions à prendre avant de se mettre à l'eau : privilégier les zones de baignade surveillées, se renseigner sur la nature des

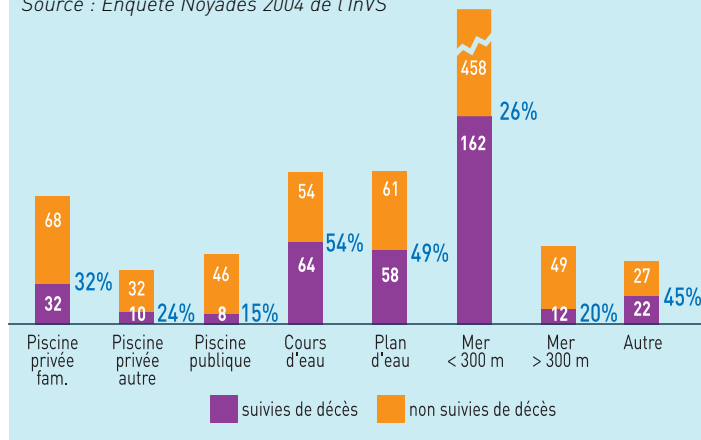
vagues, des courants et des marées, s'assurer que les conditions de baignade ne sont pas dangereuses, ne jamais quitter des yeux les enfants quand ils jouent au bord de l'eau, prévenir ses proches que l'on va se baigner et respecter strictement les consignes des sauveteurs.

SE Baigner en sécurité

Le document aborde aussi les précautions à prendre pour se baigner : rentrer progressivement dans l'eau, ne jamais laisser ses enfants seuls dans l'eau, les équiper de brassards ou d'un maillot de bain à flotteurs, se méfier des bouées et autres articles flottants, rester vigilant dans les vagues. Attention aussi à ne pas surestimer son niveau de natation, il est plus difficile de nager en milieu naturel qu'en piscine. Quatre conseils utiles figurent en cas d'imprévu : ne pas lutter contre le courant et les vagues afin de ne pas

Noyades accidentelles selon le lieu

Source : Enquête Noyades 2004 de l'InVS



s'épuiser, s'allonger sur le dos et se laisser flotter le plus possible pour se reposer et, surtout, éviter de paniquer.

Le second dépliant, édité par l'Inpes à 1 million d'exemplaires, est destiné aux propriétaires et usagers de piscines privées. Il est diffusé par les préfectures, les sapeurs-pompiers et les constructeurs de piscine, également destinataires de l'affiche Piscine protégée, faut quand même me surveiller.

PROTÉGER LES ENFANTS

Ces documents abordent les risques de noyade des enfants en piscine privée. Ce sont les premières victimes : durant l'été 2004, près de la moitié des noyades accidentelles en piscine familiale ont concerné des

enfants de moins de 6 ans. En piscine privée, 66 victimes - dont 17 sont décédées - appartenaient à cette classe d'âge.

PISCINE SOUS SURVEILLANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2004, une nouvelle réglementation impose des dispositifs de protection autour des bassins. Toutefois, ces mesures ne remplacent pas une surveillance active et constante des adultes. Le dépliant de l'Inpes rappelle les règles de sécurité : désigner un adulte responsable de la surveillance, équiper son enfant de brassards ou maillot avec flotteurs dès qu'il est près du bassin, l'avertir du danger, lui apprendre à nager le plus tôt possible (dès 4 ans)... autant de réflexes pour sauver des vies. ■

FOCUS Sida : le dépistage en campagne

LE DÉPISTAGE FAIT PARTIE DE LA PRÉVENTION DU VIH ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST). COROLLAIRE DE LA PROTECTION, IL EST AU CENTRE D'UNE CAMPAGNE TV LANCÉE PAR L'INPES. ELLE S'APPUIE SUR TROIS FILMS DESTINÉS AUX JEUNES, AUX POPULATIONS HOMOSEXUELLES ET AUX PERSONNES ORIGINAIRES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE.

Plus d'un tiers des infections VIH est découvert à un stade tardif et la moitié des cas de sida concerne des personnes ignorant leur séropositivité. La recrudescence des infections sexuellement transmissibles (IST) témoigne par ailleurs d'un relâchement de la prévention et d'une reprise des conduites à risques. Enfin, les IST, dont certaines sont asymptomatiques, favorisent la transmission du VIH.

Un tel constat impose une mobilisation particulière en faveur du dépistage, que l'Inpes souhaite repositionner comme élément indispensable à la protection avec cette nouvelle campagne.

Pour les jeunes qui commencent une relation durable, l'objectif est

de rendre systématique le recours au test de dépistage au moment où se pose la question de l'arrêt du préservatif.

Pour les populations homosexuelles, la problématique est toute autre, le dépistage étant utilisé comme un moyen de se rassurer à la suite de prises de risques répétées. L'objectif du film est donc de rappeler l'importance de s'engager à nouveau dans une démarche de protection.

Les personnes originaires d'Afrique subsaharienne découvrent souvent leur séropositivité avec la maladie. Pour lutter contre la fausse croyance d'une contamination visible, le spot démontre que la seule façon de savoir si l'on est ou non porteur du virus est le dépistage.

Il rappelle également l'existence de traitements.

En renfort des trois films de la campagne TV, un dispositif de communication spécifique à chacune de ces populations est mis en place tout l'été. Une campagne radio sur NRJ, des affichettes et un site internet délivrent des messages d'information à destination des jeunes. Un roman-photo de prévention, disponible aussi sur internet, est diffusé dans les établissements gay. Affichettes et site web spécifique relaient l'information auprès des homosexuels.

Enfin une campagne d'affichage et une campagne radio sont destinées aux populations migrantes. ■

Pour en savoir plus

- [La campagne de lutte contre le VIH/sida 2005](#)
- [L'accès au site internet pour les jeunes](#)
- [L'accès au roman photo pour les populations homosexuelles](#)
- [L'accès au site internet pour les populations homosexuelles](#)
- [Le document Repères pour votre pratique Dépistage du VIH et des IST](#)

DES REPÈRES POUR LE MÉDECIN

Dans la collection *Repères pour votre pratique*, l'Inpes met à la disposition des médecins un document consacré au dépistage du VIH/sida et des infections sexuellement transmissibles. Il donne aux professionnels des éléments pour favoriser la prise en charge précoce des patients et apporte des réponses concrètes à des questions comme : Avec qui aborder le sujet ? À quelle occasion soulever la question du dépistage ? Quels examens demander ? Où adresser le patient pour le prélèvement ? Comment donner les résultats ? Le document fournit aussi des contacts utiles et des repères sur la démarche préventive.

DÉCRYPTAGE À vélo : pas d'impasse sur le casque

LA PRATIQUE DU VÉLO N'EST PAS SANS RISQUE, SURTOUT SANS CASQUE. DEPUIS 2002, L'INPES DIFFUSE DES MESSAGES DE PRÉVENTION DESTINÉS À FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS. AFIN DE LES ADAPTER, L'INSTITUT A RÉALISÉ UNE ÉTUDE, AU PRINTEMPS 2005, SUR UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DE 958 PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS. PRINCIPAUX RÉSULTATS...

Parmi les personnes interrogées, 37 % déclarent avoir fait du vélo au cours des 12 derniers mois, dont 51 % au moins une fois par mois : les hommes (44 %) et les jeunes (55 % des 15-24 ans) en font davantage que les femmes (30 %). La pratique est plus répandue lorsqu'il y a au moins un enfant au foyer (41 % contre 35 % pour les foyers sans enfant).

Le port du casque lors de la dernière sortie concerne 9 % des interviewés mais seulement 5 % parmi les femmes et les 15-24 ans. Son utilisation est plus répandue parmi ceux qui font souvent du vélo (21 % pour ceux qui le pratiquent au moins une fois par semaine et parmi les Franciliens). D'ailleurs, ces cyclistes sont 17 % à déclarer le porter systématiquement. Près d'un enfant sur deux (47 %) porte le casque sur décision parentale. Sur l'échantillon consulté, 55 % des mères en ont

fait porter un à leur enfant (contre 41 % des pères) et 61 % des parents âgés de 25 à 34 ans. Alors qu'il représente la protection la plus efficace pour protéger la tête en cas de chute, le port du casque est donc bien loin d'être généralisé.

Son image - objet encombrant, entravant, inesthétique - ne semble pas avoir évolué favorablement ces dernières années. Pour autant, la prise de conscience des risques encourus est bien réelle, tout comme le consensus autour du respect du code de la route : ces points constituent des leviers importants pour développer des messages de prévention. ■

➔ La perception du risque accidentel est présente chez 59 % des cyclistes. Sur l'ensemble des personnes interrogées, elle augmente avec l'âge (38 % des 15-24 ans considèrent que faire du vélo présente des risques pour eux-mêmes contre 64 % à partir de 65 ans) et demeure plus faible dans les zones rurales (41 %) et en agglomération parisienne (39 %). Les cyclistes estiment important le risque encouru par leurs enfants (70 % contre 47 % pour les parents non cyclistes), mais il semble se banaliser en cas de pratique régulière.

➔ Parmi les améliorations proposées pour la sécurité des cyclistes, on trouve en tête l'aménagement des pistes cyclables (66 % et 76 % pour les 25-34 ans). Il y a consensus entre les adeptes du vélo et ceux qui n'en font pas pour agir sur les comportements des cyclistes et des automobilistes. Cependant, les non cyclistes pointent davantage du doigt les deux roues; les parents et les 35-49 ans sont les plus critiques envers les automobilistes.

➔ Les opinions sur les usagers de la route concordent entre cyclistes et non cyclistes : automobilistes et motards roulent trop vite en ville (83 % d'approbation pour les cyclistes et 84 % pour les autres) et oublient de respecter les distances de sécurité latérales en cas de dépassement d'un cycliste (88 %). En revanche, ceux qui ne font pas de vélo sont les plus nombreux à dénoncer le non respect du code de la route par les cyclistes (84 %). Inversement, les cyclistes sont les plus nombreux à regretter le manque d'attention que leur portent automobilistes et motards.

EN BREF

► La consultation expliquée aux enfants

La visite chez le docteur impressionne souvent les enfants. Édité par l'association Sparadrapp, en collaboration avec l'Inpes, un livret de 20 pages leur explique comment elle se passe. Adapté aux principales situations dans lesquelles l'enfant est amené à effectuer un examen médical (cabinet en ville, milieu scolaire ou PMI, hôpital), ce document présente l'examen clinique en détail, le rôle du médecin, le lieu où il travaille et le déroulement de la consultation. Les parents ne sont pas oubliés, avec une page de conseils. Le livret est disponible auprès de l'association Sparadrapp. Commande et paiement (2,50 €) par courrier au 48, rue de la Plaine, 75020 Paris ou sur www.sparadrapp.org

► L'Inpes finance des projets de recherche

Devant l'insuffisance actuelle des recherches consacrées à l'éducation et à la promotion de la santé dans notre pays, l'Inpes financera, en 2005, le développement de projets centrés sur trois axes de travail : l'amélioration de la compréhension des déterminants des comportements de santé ; l'évaluation d'interventions préventives et d'éducation pour la santé ; l'évaluation d'interventions préventives et d'éducation du patient en milieu de soins. Les projets doivent être remis avant le 22 juillet 2005.

- [L'appel à projets de recherche 2005](#)

► Campagne nationale de dépistage du VIH et des IST

Cet été, le ministère de la Santé et l'Inpes lancent une nouvelle campagne d'information des professionnels en matière de prévention du VIH et des IST. Des documents spécifiques vont leur être adressés à partir de juillet : [Dépistage du VIH et des IST](#) ; [Dépistage du VIH et des IST chez la personne migrante/étrangère](#) ; [Comment aider une femme à choisir sa contraception](#). Ces trois documents de la collection *Repères pour votre pratique* répondent en 4 pages aux principales questions des médecins. Ils fournissent des informations pour améliorer la pratique quotidienne et pour en savoir plus (sites internet, numéros de téléphonie santé, coordonnées d'organismes). Le dépliant *Après un test VIH, ne laissez pas vos questions sans réponses...*, destiné aux patients, a aussi été adressé à ces professionnels ainsi qu'un bon de commande du guide Comede, qui porte sur la prise en charge médico-sociale des migrants/étrangers en situation précaire.

- [L'accès au dossier de presse](#)

► Prévenir les chutes chez les personnes âgées

Une personne âgée - de 65 ans et plus vivant à son domicile - sur trois chute dans l'année : cet événement fréquent, qui pourrait dans bien des cas être évité, constitue encore la première cause de mortalité par traumatisme. Si bon nombre d'acteurs de terrain ont déjà engagé des programmes de prévention, un référentiel de bonnes pratiques, édité par l'Inpes, propose aujourd'hui une réflexion très complète sur la chute, événement multifactoriel, son dépistage et l'évaluation du risque, les programmes et les stratégies d'action. L'ouvrage s'adresse à tout professionnel de santé ou médico-social. Il comprend aussi des fiches pratiques. Le référentiel peut être commandé directement à l'Inpes. Prix : 11,50 €.

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

[La Santé de l'homme, mars-avril 2005, n°376](#)

Médecins, pharmaciens : les nouveaux éducateurs, titre le dossier de ce numéro. Une vingtaine d'experts dressent un bilan du rôle de ces professionnels en matière d'éducation pour la santé. Le dossier présente ensuite des initiatives intéressantes en matière de formation, puis revient sur des pratiques innovantes en Belgique et en France.

[Tabac actualités, juin 2005, n°62](#)

Au sommaire de ce numéro, le vaccin contre la nicotine et une synthèse de trois études : *Mortalité liée au tabagisme passif à Hong Kong, Qualité de vie et tabac, Tabagisme et cancers du pancréas et de l'œsophage*. Le numéro conclut sur des initiatives : la mobilisation de l'hôpital, en France, et les recommandations de l'OMS pour la stratégie européenne de lutte antitabac 2005.

[Groupes de paroles africains](#)

Pour lutter contre le sida, l'Inpes met à la disposition des radios, sous la forme d'un double CD, des enregistrements de groupes de parole. Ceux destinés aux populations originaires d'Afrique subsaharienne contiennent des témoignages enregistrés dans différents villages du Cameroun.

RÉÉDITIONS

[Les Premières fois](#)

Destinée aux adolescents, cette brochure, aborde la question des premières relations sexuelles : découverte de l'autre, risques à éviter (grossesse non désirée, maladies sexuellement transmissibles), préservatif, dépistage du virus du sida, etc.

[Les Aventures de Maimouna](#)

Pour encourager les femmes à se protéger, les aider à négocier l'usage du préservatif avec leur partenaire et leur faire connaître l'existence du préservatif féminin, l'Inpes réédite une bande dessinée en [français](#), [espagnol](#), [créole](#) et [russe](#). *Les Aventures de Maimouna*, qui existent aussi en [arabe](#) et en [anglais](#), sont nées de la rencontre entre l'association IFAFE (Initiative des femmes africaines de France et d'Europe) et Mayval, auteur de bandes dessinées camerounaises.

[Un guide pour les migrants précarisés](#)

Réédité à 10 000 exemplaires, le guide [Prise en charge médico-psycho-sociale des migrants et des étrangers en situation précaire](#) propose des réponses aux problèmes de santé des exilés, à partir de l'expérience quotidienne de l'équipe du Comede (Comité médical pour les exilés).

NOS COLLABORATEURS PUBLIENT

Gautier A, Léon C, Wilquin J-L, Guilbert P.

Les professionnels de santé face au tabagisme : résultats de l'enquête Baromètre santé médecins/pharmaciens, France, 2003. BEH n°21-22/2005 ; p.97-98.

Guilbert P, Gautier A, Beck F, Peretti-Watel P, Wilquin J-L, Léon C, Legleye S, Arwidson P. *Tabagisme : estimation de la prévalence déclarée, Baromètre santé, France, 2004-2005*. BEH n°21-22/2005 ; p.101-102.

AGENDA

→ LES 1^{ER} ET 2 JUILLET

À Barcelone, [3^e conférence sur la réduction des risques liés aux usages de drogues](#).

Elle s'organise autour de 4 thématiques : *le processus santé/maladie*; *les politiques publiques*; *les communautés et les cultures*; *les dynamiques associatives et les mouvements sociaux*. Renseignements : info@clat3.org

DU 3 AU 8 JUILLET

[Université d'été francophone en santé publique de Besançon](#). Au programme, les mardi 5 et jeudi 7 juillet, deux conférences-débats sur des sujets d'actualité.

DU 7 AU 11 AOÛT

À Bangkok, [6^e conférence mondiale de promotion de la santé](#) organisée par l'OMS. Le 11 août, la *Charte de promotion de la santé de Bangkok*, construite sur les mêmes valeurs que celle d'Ottawa de 1986, y sera adoptée. Elle présente les nouvelles stratégies et coopérations à mettre en oeuvre pour faire face à la mondialisation de nombreux problèmes de santé..

LE 27 AOÛT

[26th International Epilepsy Congress](#). Journée francophone de l'Epilepsie "Malades et Professionnels, tous ensemble"

au Palais des Congrès, Paris.

Informations : lille.aispace@wanadoo.fr

LE 22 SEPTEMBRE 2005

À l'initiative de la Direction générale de la Santé et de l'Inpes, *Journée d'échanges au ministère de la Santé et de la solidarité, autour du plan d'action en faveur des enfants atteints d'un trouble spécifique du langage*. Inscriptions avant le 29 juillet 2005 au 01 49 33 22 22.

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22
www.inpes.sante.fr

Directeur de la publication
Philippe Lamoureux

Comité de rédaction
Yves Géry, Claire Méheust,
Anne-Sophie Mélard

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro
Hélène Bourdessol, Stéphane Delaunay,
René Demeulemeester, Alice Hassoune
de Maximy, Elodie Stanojevich-Aina

Conception-rédaction, iconographie
PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie
Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : Goodshoot/Photonastop

Dépôt légal : juillet 2005

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr